

### **Marseille: 3 ans et demi de prison ferme pour une agression homophobe sur la Canebière**

Publié le 20/10/2015 à 18:39 - Modifié le 20/10/2015 à 18:58 | AFP

Les agresseurs d'un couple de jeunes hommes, roués de coups début septembre sur la Canebière, en pleine centre de Marseille, après avoir essuyé des insultes homophobes, ont été condamnés mardi à trois ans et demi de prison ferme.

En plus de cette peine de prison ferme, le tribunal a prononcé une peine avec sursis de 18 mois contre les deux agresseurs, âgés de 18 et 19 ans.

Paul et Tony, deux hommes d'une vingtaine d'années, sortaient d'une boîte de nuit du centre de Marseille et s'enlaçaient, un dimanche vers 07H00 du matin, lorsqu'ils ont été pris à partie par un groupe de cinq agresseurs.

Seuls deux d'entre eux ont pu être identifiés et comparaissaient mardi.

Leurs agresseurs leur ont jeté détritiques et cannettes dessus, avant de les insulter, menaçant notamment de leur "casser la bouche" et de les tuer. Les deux victimes ont été roués de coups, les agresseurs s'acharnant sur Paul, encore frappé à coups de pied à la tête alors qu'il se trouvait au sol. Il en réchappera avec un hématome au cerveau, et des blessures multiples. Le jeune homme, un fonctionnaire de police qui a hésité à porter plainte car il ne voulait pas que ses collègues apprennent son homosexualité, s'est présenté mardi à l'audience le bras encore en écharpe et marchant avec une béquille.

"Ces violences touchent à la dignité humaine, au droit d'être ce que l'on est", a souligné la procureur. Elle avait requis contre les deux prévenus cinq ans ferme, la peine maximale pour des violences commises en réunion et en raison de l'orientation sexuelle de leur victime.

"Ce sont des violences gratuites, juste pour le plaisir de faire mal", a-t-elle ajouté, dénonçant "l'idiotie et le manque de neurones (de la) horde de sauvages" que les victimes ont croisés ce matin-là.

De leur côté, les avocats des deux prévenus, tous deux connus de la police mais dont le casier judiciaire est vierge depuis leur majorité, ont plaidé la "bêtise" et appelé à ne pas faire du dossier "un exemple qui le dépasserait de loin".

"C'est d'une bêtise extraordinaire mais c'est tout", a affirmé pour la défense Me Bruce Blanc.

Cette agression avait suscité l'émotion parmi les associations de lutte contre l'homophobie à Marseille, qui avaient organisé un rassemblement et demandé à rencontrer les autorités pour évoquer la question.

"Nous sommes dans une ville et une région assez machistes où il est compliqué de se dire homosexuel" et où de nombreux actes homophobes sont recensés, a déclaré, en marge de l'audience, Isabelle Bonal, responsable du collectif d'associations Idem, espérant que le procès de mardi contribuerait à mettre fin au "sentiment d'impunité".

20/10/2015 18:58:33 - Marseille (AFP) - © 2015 AFP